



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DELICES ET DOUCEURS – Constitution de société

Référence : L011151

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 24 juin 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Catherine PUECH FABRE Avocat en Droit des Sociétés Tel. 01.30.10.02.05. Suivant acte SSP du 16 juin 2022, il a été constitué une SAS Dénommée » **DELICES ET DOUCEURS** « . Siège social : 17 rue du Général de Gaulle 29120 PONT L'ABBE Objet : – L'acquisition, la vente, l'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce d'épicerie fine, cave à vins, spécialités locales, souvenirs, cadeaux, petits objets accessoires, dégustation sur place, vente à emporter et par correspondance, et toute activité se rapportant au commerce de proximité et notamment l'exploitation d'une épicerie fine sise à PONT L'ABBE (29120) 17 rue du Général de Gaulle ; Durée : 99 ans Capital social : 1.000 € divisé en 100 actions ordinaires de 10 € chacune. Présidente : Madame Karine SCHILSONG épouse HAGNEREL demeurant à PLOBANNALEC-LESCONIL (29740), 15 Kergroes, sans limitation de durée. Admission aux Assemblées : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre associé ou par leur conjoint. Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au RCS de QUIMPER.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
